

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice 29  
- présents 24  
- votant par procuration 5  
- absent 0  
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations  
examinées en séance faits le 26 septembre 2025.

xxx

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le dix-huit septembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

**Étaient présents :**

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

**Excusés :**

M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	Mme Marie-Hélène LONGO
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	M. Johan GONZALEZ
M. Patrick CIBOIS	qui donne pouvoir à	Mme Arlette LECACHEUR
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI

**Absent :**

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Johan GONZALEZ est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n° : D.74/09.25**

**Objet :** Échange des parcelles cadastrées BK n°239 et BK n°81, entre la Ville de Lillebonne et un propriétaire privé  
**Rue Goubermoulins**

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 25.09.2025

**Délibération n° : D.74/09.25**

**Objet : Échange des parcelles cadastrées BK n°239 et BK n°81, entre la Ville de Lillebonne et un propriétaire privé  
Rue Goubermoulins**

Monsieur SZALEK indique que la Ville de Lillebonne est propriétaire de la parcelle de terrain nu cadastrée BK n°239, d'une surface de 166 m<sup>2</sup>, située rue Goubermoulins. Cette parcelle est actuellement utilisée sans droit ni titre par le locataire d'un propriétaire privé, occupant la maison voisine, située au n°82 de ladite rue.

Par ailleurs, le propriétaire privé concerné détient une parcelle de terrain nu cadastrée BK n°81, d'une surface de 93 m<sup>2</sup>, également située rue Goubermoulins.

Dans ce contexte et afin de régulariser la situation d'occupation du terrain BK n°239, il est proposé de procéder à un échange de ces deux parcelles.

Aussi, compte tenu de la différence de surface entre les deux terrains, il a été convenu que le propriétaire privé prenne en charge l'intégralité des frais de notaire liés à cet échange. Cette prise en charge a été confirmée par son mandataire judiciaire dans un courrier reçu en Mairie en date du 2 juillet 2025.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2122-21, L2241-1 et suivants,

Vu le Code civil et notamment son article 1702 et suivants,

Considérant que la parcelle BK n°239, propriété de la Ville, située rue Goubermoulins est utilisée sans autorisation par le locataire d'un propriétaire privé et que ce dernier est propriétaire de la parcelle BK n°81, également située rue Goubermoulins,

Considérant qu'il convient de régulariser cette situation par un échange entre les deux parcelles,

Considérant que la contenance du bien du propriétaire privé est moins importante que celle de la commune, celui-ci s'est engagé à prendre en charge les frais de notaire afférents à cette opération, engagement confirmé par son mandataire judiciaire,

Considérant que les deux parties sont d'accord sur l'ensemble des termes de cet échange.

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 25.09.2025

**Délibération n° : D.74/09.25**

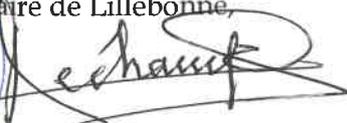
**Objet :** Échange des parcelles cadastrées BK n°239 et BK n°81, entre la Ville de Lillebonne et un propriétaire privé  
Rue Goubermoullins

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'échange foncier de la parcelle cadastrée BK n° 239 (166 m<sup>2</sup>) appartenant à la Ville de Lillebonne avec la parcelle cadastrée BK n°81 (93 m<sup>2</sup>) appartenant à un propriétaire privé,
- de prendre acte que les frais notariés seront à la charge du propriétaire privé et ce, conformément au courrier de son mandataire judiciaire reçu en Mairie le 2 juillet 2025,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cet échange.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire de Lillebonne,  
  
Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Johan GONZALEZ.

